

**ECONOMIE** mardi 17 janvier 2012

Après la France, le Fonds européen de stabilité financière perd son AAA

par Han Guan)

Han Guan)

> **Endettement Standard and Poor's a abaissé lundi d'un cran la note du FESF**

> **Berlin refuse d'augmenter sa participation**

Le Fonds européen de stabilité financière (FESF) n'est plus le rempart financier adéquat pour la zone euro. Créé en mai 2010 lors du premier plan d'aide à la Grèce pour faire face aux autres menaces d'incendie financier, ce fonds temporaire, dont les dix-sept pays dotés de la monnaie unique sont actionnaires, a pour but d'emprunter bon marché sur les marchés des capitaux pour les reprêter ensuite à des taux préférentiels aux Etats en difficulté. Un mécanisme basé sur la confiance que les investisseurs sont censés lui accorder, du fait des garanties étatiques et, surtout, de la présence initiale en son sein de six pays notés AAA: Allemagne, France, Pays-Bas, Luxembourg, Autriche et Finlande.

Après la dégradation du Fonds par Standard and Poor's, le patron du FESF, Klaus Regling, a réagi en annonçant que «la capacité de prêts du fonds ne sera pas remise en cause avec l'abaissement de sa note».

S&P avait déjà fragilisé le fonds dirigé par l'Allemand avec ses dégradations de pays. Déclassées, la France – qui pourvoit 21,83% des garanties du FESF – et l'Autriche – qui en assure 2,99% – risquent d'emporter avec elles le AAA du fonds basé au Grand-Duché. Avec pour conséquence de rendre plus volatiles ses coûts d'emprunt et, par ricochet, ceux de ses prêts au Portugal et à l'Irlande, seuls à bénéficier pour l'heure de ses subsides, à hauteur de 24 milliards d'euros. Cela malgré la décision de l'agence Moody's de ne pas suivre hier sa concurrente américaine, et de laisser pour l'heure son AAA à la France, en repoussant sa décision dans le courant du premier trimestre 2012. Hier encore, Paris a levé près de 9 milliards d'euros d'obligations à court terme, à des taux en baisse.

La première épreuve de vérité interviendra ce mardi, avec une nouvelle émission par le FESF d'obligations à trois ans, dont la gestion a été confiée à Credit Suisse et à la Société Générale. Le 5 janvier, la précédente, pour un montant de 3 milliards, avait été un succès. Mais même si les taux devaient demeurer stables, l'avenir de l'institution paraît scellé. Son volume total de garanties de

440 milliards d'euros, qui lui permet d'emprunter jusqu'à 250 milliards d'euros, ne devrait en effet pas être augmenté, en raison du refus de Berlin.

L'Allemagne, qui pourrait calmer le jeu en augmentant sa participation (actuellement à hauteur de 29,07%), a redit non lundi, préférant accélérer la mise en place d'un Fonds permanent: le mécanisme européen de stabilité (MES). Ce dernier, dont la capacité d'emprunt devrait atteindre 500 milliards, ne fonctionnera pas sur la base de garanties mais sur celle d'un capital propre de 80 milliards, que les Etats de la zone euro pourraient débloquer en une seule fois, au lieu de cinq tranches comme l'exigeait précédemment le gouvernement d'Angela Merkel. Le MES, que Nicolas Sarkozy qualifie de «Fonds monétaire européen», sera ainsi moins dépendant des agences de notation.

Le résultat est que, entre-temps, le doute perdure. Le FESF fonctionne, mais est tout juste équipé pour intervenir, si nécessaire, au secours de l'Espagne. Le MES est dans les tuyaux, mais sera indispensable si l'Italie, qui court le risque d'être étranglée par ses taux d'intérêt élevés maintenant avec sa note BBB+, devait trouver en urgence des financements alternatifs. Mario Monti, le président du Conseil Italien, a alerté sur ce point Angela Merkel à Berlin la semaine dernière. «C'est cette faille qu'il faut combler de toute urgence», reconnaissait lundi à Bruxelles un expert de la Commission.

Le dossier des deux fonds de secours devrait donc être discuté dès la semaine prochaine lors de la réunion des ministres des Finances de l'Eurogroupe les 23 et 24 janvier, puis lors du sommet européen du 30 janvier. A moins que le report annoncé, lundi soir, d'une nouvelle rencontre Merkel-Sarkozy-Monti au «début février» ne repousse encore l'échéance.